

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

*Nbre de conseillers : 11
Nbre de présents : 10
Nbre d'excusé(s) : 1*

*Date de convocation : 21/04/2016
Date d'affichage : 21/04/2016*

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CCAS du 28 avril 2016

Le vingt-huit avril deux mille seize à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

Étaient présents : M. BINET Frédéric - M. WALLET Jacky - M. CARON Yves
M.GAUDRILLER Patrick - M. BOILEAU Florent - M. PERRIN Sébastien
M. SALOMÉ Marc - Mme ALLIOTE Sophie - Mme DELAVENNE Fabienne

Était représentée : Mme CHAVERON Colette (Pouvoir à M. WALLET Jacky)

Était excusée : Mme CADET Vinciane

Monsieur Yves CARON est nommé secrétaire de séance

Objet :

Approbation du compte de gestion du C.C.A.S. dressé par Monsieur BECOURT Dominique, Receveur

Le C.C.A.S de Domart sur la Luce :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations sont exactes.

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Le Président,
Frédéric BINET